—Puisque vous avez de mon jugement une si bonne opinion, je ne puis vraiment refuser de vous accompagner, répondit Mme de Flare en se levant et en se dirigeant vers sa chambre, dans laquelle elle disparut bientôt en ajoutant :

—Je ne vous demande que le temps de jeter un châle sur mes épaules et de nouer les brides d'un chapeau.

Dans l'affection de Maxime pour Mme de Flare, l'amour-propre était peut-être en jeu plus encore que le cœur, aussi la maison à visiter n'était-elle qu'un prétexte assez habilement mis en jeu par le duc de Chancelles, qui avait en connaissance de l'emploi de la journée de Flare, pour déterminer la jeune femme à faire avec lui une de ces bonnes promenades dont Jacques avait toujours eu jusque-là le privilège presque exclusif et très envié ; aussi, tout enchanté de la bonne grâce avec laquelle sa demande avait été accueillie, Maxime se promettait-il de ramener l'esprit de Mme de Flare sur les derniers mots qu'elle lui avait adressés à Verrières, afin de savoir si lui qui n'était cru un héritier, avait dans ses affections une part aussi belle qu'il s'était plu à se le figurer depuis quelque temps.

La maison n'offrait rien de particulier en elle-même ; c'était une villa comme toutes les villes des environs de Paris ; une fois la visite terminée, Mme de Flare, un peu fatiguée, s'assit sur l'un des fauteuils de la dernière pièce où ils s'étaient arrêtés.

—Eh bien ! Madame, lui demanda Maxime, en se plaçant en face d'elle, que pensez-vous de ce que vous venez de voir ?

—Mais beaucoup de bien, répondit Mme de Flare ; c'est une honnête maison, qui ne me semble pas renfermer pour son futur acheteur de surprises désagréables. Ce château, puisque M. l'intendant l'appellerait, est une habitation tout à fait confortable ; ce que j'aime en elle surtout, c'est cette division en appartements où l'on habite et en appartements où l'on reçoit. Si la construction de ma villa n'avait pas été ordonnée par ma tante, en vue de mes habitudes et de mes goûts, je crois qu'il n'y aurait pas de maison qui me plût autant que celle-là.

—J'achète les yeux fermés, dit Maxime, et je vous prie de vouloir bien choisir votre jour pour venir y dîner avec M. de Flare.

—Ainsi vous achetez comme cela, sans réfléchir, demanda Mme de Flare.

—Du moment que vous trouvez l'habitation bien, moi je la trouve parfaite, dit Maxime.

—Eh ! vous et moi, ce n'est pas du tout la même chose, reprit Jeanne, votre vie et la mienne ne se ressemblent en rien.

—Mais je ne vois pas cela, dit Maxime.

—Nos deux manières de vivre, continua Jeanne, ne se touchent, je crois, que par les heures que vous passez près de nous, et ce qui me semble l'apogée du confortable, peut très bien ne pas vous convenir du tout ; mes jours, à moi, sont remplis d'heures dont chacune a son emploi ; je me lève pour me mettre au travail jusqu'au moment de déjeuner en famille ; au déjeuner, s'il y a dans l'air quelque projet d'émancipation, celui de nous deux qui l'a formé en fait part à l'autre, et, selon que le projet est adopté ou repoussé, nous sortons ou nous nous retirons au travail. Que dans le jour il me vienne quelque visite, il est bien rare, comme je ne reçois habituellement que des intimes, il est bien rare que je quitte mon atelier ou mon cabinet de travail, selon que je suis là ou là. Mon travail n'en donc jamais tout à fait interrompu. Puis vient le repas du soir que je fais encore en famille, et la veillée qui se passe également au logis, et vous vous étonnez, Monsieur de Chancelles, continua Jeanne, lorsque je dis que votre vie et la mienne ne se ressemblent en rien ?

—Non, répondit Maxime tristement, je ne m'étonne pas, je me plains, parce que je trouve que vous seule savez vivre, et parce qu'il me semble que j'ai commencé le chemin dans lequel je marche, par le mauvais bout, ce qui ne peut me conduire à rien de bon.

—Il y a beaucoup de chemins, reprit Jeanne en souriant, et il y a du monde dans tous ; dites-vous dire que tous ceux qui ne marchent pas derrière moi s'égarent ? demanda la jeune femme en arrêtant sur Maxime de Chancelles son regard profond.

—Je le crois, répondit Maxime.

—Vous avez tort, mon pauvre ami, votre vie où chaque heure est marquée par un plaisir ou par ce que le monde appelle un devoir, n'est pas une vie aussi futile et tout à fait aussi inutile qu'on le croit ; savoir employer son temps, même d'une futile façon, est un grand art dans lequel peu sont passés maîtres. Voyez si Mme la duchesse de Savenceuse est une femme accomplie et charmante, voyez si sa vie n'a pas été et n'est pas encore toute bien occupée, et quels sont assez inquiets pour se plaindre de la charmante façon dont elle a divisé son temps. Chacun travaille à sa manière, comme chacun prie Dieu selon ses besoins, et aime selon son cœur ; est-ce à dire pour cela, qu'un seul sait travailler, prier, aimer ?

—Oui, dit Maxime en souriant, et en approchant une chaise du fauteuil où Mme de Flare s'était assise, oui, pour moi, une seule personne sait vivre, travailler, prier, aimer.

—Oh ! vous êtes exclusif, dit Jeanne de sa voix douce, et vous savez que ce petit travers-là pousse à l'injustice.

—Mon Dieu, reprit Maxime, injuste ou non, je suis vrai, et je vous assure que, pour moi, vous ôtée, il ne reste plus à ma connaissance, une âme intelligente au monde.

—Pauvre monde, répondit Jeanne en riant, que vous lui faites la part petite !

—Je ne la fais pas, je la reconnais telle ; voilà tout.

—C'est un voilà-tout peu charitable, en tout cas, et bien aveugle.

—Bien aveugle, oh ! non, j'y vois fort bien, et c'est, au contraire, parce que j'y vois mieux que les autres, que j'ai découvert ce que personne n'a vu comme moi ; sans cela nous serions beaucoup du même avis, et moi me dit, ajouta Maxime, en examinant attentivement la physionomie de Mme de Flare, que je n'ai pas, en ce moment, un grain de présomption outrée, ni que je ne crois voir seul, un grand nombre ne l'a pas déjà découvert avant moi ?

—C'est cela, répondit Jeanne, moi ôtée, plus rien ne reste.

—Mais, pas grand'chose au moins, dit Maxime, à toutefois la profonde affection que j'ai pour vous ne méritât de vous plaire.

—Hélas ! reprit Mme de Flare, hélas ! mon ami, si vous saviez combien peu vous êtes dans le vrai, si vous saviez combien cette intelligence, qui vous semble si forte, a ses défaillances, ses incertitudes, vous ne lui feriez pas un piédestal ; si vous pouviez vous douter de toutes les imperfections, de toutes les faiblesses que renferme en soi l'être qu'il vous semble si parfait, vous vous souffririez plus disposé à la pitié qu'à l'admiration. Mais vous êtes aveuglé, comme toutes les amitiés sincères, vous voyez en beau tout ce qui fait partie de la personne que vous affectionnez, et tout ce qui ne vient pas d'elle vous ennuie, vous attriste ou vous est indifférent ; croyez-moi, chacun porte en soi les faiblesses, ses bonnes, ses hauts et ses bas ; et quand jamais je vous ferai rougir, et jamais je ne me sens assez petite que lorsque l'on veut essayer de me persuader que je suis grandement parfaite.

—Vous, dit Maxime, avoir défaillances ! oh ! chère Madame, vous calomniez ! Je vous aime trop pour ne pas savoir tout ce que vous valez, et dans mes chagrins, ou dans les grands cas de mon cœur, je n'ai jamais fait là, loin de vous, qu'il me semble presque impossible d'être aimé.

Et comme Jeanne faisait un mouvement :

—Ah ! reprit Maxime, je sais bien ce que je dis, Madame, et mon examen de conscience, ou si vous aimez mieux, l'appréciation de ma valeur personnelle, a parfaitement et surtout très sérieusement été faite par moi depuis que je vous ai connue, et que j'ai pu mettre en parallèle vos qualités et les miennes ; le résultat n'en vaut pas le travail, et mes jours me sont de peu de valeur.

—Ah ! vous avez bien raison, reprit Mme de Flare, vous êtes un enfant, et un enfant bien terrible. Est-ce que chacun n'a pas sa part dans ce monde ? Et parce que toutes ne sont pas semblables, est-ce une raison pour que chacun se plaigne de celle qui lui est échue ?

—Je ne me plains de celle qui m'est échue que parce qu'elle est loin, bien loin de la vôtre, répondit Maxime.

—Eh ! Seigneur, interrompit Jeanne, en riant, d'où vous vient aujourd'hui ce surcroît d'humilité ?

—Vous plaisantez, dit Maxime, d'un air peiné !

—Moi ! pas le moins du monde, je vous assure ; jamais je n'ai parlé plus sérieusement.

—Alors, avouez que je dis vrai.

—Mais pas du tout.

—Eh ! pourquoi ne pas le dire, si vous le pensez ?

—Mais, mon pauvre ami, je n'en pense pas un mot ; vous êtes un homme du monde, mais parce que je me suis vouée au travail et à ma famille, deux choses qui m'ont donné le bonheur, me suis-je tellement retirée du monde, où je suis née, qu'un de ses membres me traite tout-à-fait en étrangère ? Vous me voyez peu souvent aux fêtes qu'il donne, je me mêle rarement à ses réunions, mais lorsque j'y vais, n'y suis-je pas comme tous les autres ? En choqué-je les coutumes, les usages ? ne les confirmé-je pas en tout à son gré, et parce que mes vies sont employées de façons différentes, est-ce une raison pour que je n'apprécie pas vos qualités et que je n'aie pas pour vous une bonne et bien sincère affection ? Tenez, vous êtes un enfant, dit Jeanne en tendant sa petite main à Maxime, et vous avez vos heures chagrines pour que l'on vous console, et vos méfiances pour qu'on vous dise des amitiés.

Jeanne ajouta en se levant : tenez, je vais vous dire, comme Fleurette dit à sa chatte : oui, vous savez bien qu'on vous aime, et vous le dire une fois de plus, mais vous prenez tous les jours une leçon, pour qu'on vous le dise une fois de plus ! mais vos finesses sont connues.

—Alors, dit Maxime de Chancelles à la jeune femme, en lui offrant son bras pour regagner la coupe qu'ils attendait, alors vous m'aimez un peu, n'est-ce pas ?

—Un peu, non, dit Jeanne avec cet abandon qu'elle mettait dans ses amitiés, mais beaucoup ; n'êtes-vous pas mon ami ?

—Et un ami bien affectueux et bien sincère, dit Maxime en serrant la main de Jeanne qui s'appuyait sur son bras.

L'horloge du château sonna six heures.

—Déjà ! dit Jeanne, allons-nous en bien vite, on doit nous attendre à la maison, et je vois d'ici Fleurette mettant en faction à la fenêtre de la salle à manger, son ami Blaki, qui, plus grand qu'elle, voit de plus loin, et lui demandant à chaque instant : "Vois-tu venir ma bonne amie ? " Rentrons vite, dit Mme de Flare, par commisération pour tous ces estomacs affamés et ces esprits inquiets.

A continuer.

...ne se sont faites aujourd'hui... à des prix très pleins pour les qualités middling et au-dessus. Nous reproduisons notre tableau :

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Ordinaire	7 @ 8½
Bon ordinaire	9¼ @ 9¾
Low Middling	10¼ @ 10½
Middling	10¾ @ 11
Good Middling	11¼ @ 11½
Middling Fair	11¾ @ 12

TABAC—137 et 57 boucauts, à des conditions particulières.

SUCRE—850 à 100 boucauts, à des prix fixes. Fair à fully fair, 7¾ à 8 livre.

MELASSE—300 barils à 37@38c l'ordinaire et 39@41c la prime; 250 demi barils à 42@43c le gallon.

FARINE—330 barils de superfine à $6, et 300 d'extra à $6.25@$6.50 le baril.

MAIS—1800 sacs de mélangé à —, et 1700 de blanc et de jaune à 75c le boisseau.

AVOINE—750 sacs de St-Louis à 55c hier, 1000 de l'Est au même prix.

SON—500 sacs ont rapporté $1.75 les 100 livres.

PORC—Le mess se détaille à $17.50 le vieux et $18.50 le baril du nouveau.

BACON—32 boucauts d'épaules nouvelles à 8c et 75 tierçons de jambons passés au sucre à 13@16c la livre.

GRAISSE—100 tierçons de prime à 10¼ et 100 barillets à 11 à la livre.

CAFE—900 sacs à 11@11¾c, 420 à 11¾, 1100 à 11¾ et 1680 à 12c la livre.

WHISKY—80 barils de rectifié à 23c le gallon.

CHANGE—Demande modérée—Nous cotons : Sterling, 107@107¼ et 107¾ ; —Francs, 5 francs 20 à 5f.37½ ; —Traites sur New-York à 60 jours 1¾ à 2½ d'escompte. Traites à vue sur New-York, ¾ d'escompte.

FRET—Trois navires pour le Havre à 1 3/16c, le coton et un navire pour Trieste à 1¼c.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola
Navire Peter Marcy, Thompson, Liverpool
Commodore, Bliss, Liverpool
Sauset, Childs, Liverpool
Pequot, Dade, Havre
Andesia, Bruce, Liverpool
Barque Dumaud, Wehmann, Londres
Invincible, Fuentes, Barcelone
Goélette Shepherdess, Webster, Mobile
West Florida, Burns, Pensacole
Captain Spedden, Mattina, Mobile
Star, Gammon, Vera-Cruz

Arrivés hier.

Steamship Magnolia, Crowell, Havane
Steamship McConnell, Havane
Navire Tarquin, Smith, Montevideo
Brick Mary Means, ..., Pensacola
Goélette Alphonsine, Bernard, Grand Caillou
Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise

Au bas du fleuve.

Goélette Sarah Mills, Matagorda Bay

Passagers.

Par le steamship Habana, de la Havane, 35 passagers de chambre.

Académie de Danse.

No. 160, rue Carondelet (ci-devant No 198), entre Lafayette et Girod.

Mme ANGELINA annonce respectueusement à leurs amis et au public en général, que leur Académie de Danse est ouverte. Le "Prince Impérial," composé par le premier artiste de l'Académie Impériale de Paris, remplacera indubitablement le Quadrille des Lanciers dans le beau monde. Les figures sont admirables et composées exprimant pour leur ressortir les grâces et l'élégance des danseurs.—Classe pour les enfants, tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures P. M.—M. Macarthy Goodis le piano comme par le passé.

Académie de danse de J. VEGAS,

A l'Odd Fellows' Hall.

Le Prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADEMIE DE DANSE sera ouverte pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, le 15 octobre, et il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Il introduira cette saison le fashionable QUADRILLE DES DAMES, danse dernièrement dans la haute société de Paris et de Londres et récemment introduit à New York et à Philadelphie par les professeurs J. Martin et A. Dodworth ; ainsi que le gracieux QUADRILLE DE LA COUR.

Classes pour les enfants—les mardis, jeudis et samedis, de 4 heures à 6 heures du soir.

Classes pour dames—Tous les mercredis.

Classes pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Réunions pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.

Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu ce fois par mois.

Pour les conditions, s'adresser au Prof. VEGAS, l'Odd Fellows' Hall. 4 oct—4m

LOTERIE A NOMBRE SIMPLE DE WOOD, EDDY & Co.

Gros lot..........$100,000.

PRESQUE UN LOT POUR CHAQUE NEUF BILLETS.

Les tirages extraordinaires des loteries à nombres simples de WOOD, EDDY & Co. auront lieu publiquement sous la surveillance de commissaires assermentés, à Augusta (Géorgie) comme suit :

Classe No 57 se tire samedi 21 janvier 1860.
Classe No 60 se tire samedi 18 février 1860.

Le tirage extraordinaire aura lieu ainsi qu'il est spécifié plus haut :

1 Lot de	$50,000	1 Lot de	$5,000
1 Lot de	30,000	1 Lot de	5,000
1 Lot de	20,000	1 Lot de	4,000
1 Lot de	15,000	1 Lot de	1,000
1 Lot de	10,000	50 Lots de	1,000
1 Lot de	5,000	50 Lots de	400
1 Lot de	5,000	100 Lots de	300
1 Lot de	5,000	100 Lots de	200

LOTS D'APPROXIMATION.

4 Lots de	$600	approximation du	$50,000	$2,400
4 Lots de	300	approximation du	30,000	1,200
4 Lots de	300	do	20,000	1,200
4 Lots de	250	do	15,000	1,000
4 Lots de	200	do	10,000	800
4 Lots de	100	do	5,000	400
4 Lots de	100	do	1,000	400
5000 lots de 4				20,000

5,320 lots s'élevant à $315,000

Billet entier, $20 ; demi-billet, $10 ; quart de billet, $5 ; huitième de billet, $2 50.

Les tirages ordinaires des loteries de Wood, Eddy & Co. auront lieu à Augusta (Géorgie) comme suit :

Classe 35 se tire samedi 14 janvier 1860.
Classe 37 se tire samedi 21 janvier 1860.

Le tirage ordinaire aura lieu ainsi qu'il est spécifié plus haut :

GROS LOT DE			$50,000
1 lot de	$20,000	50 lots de	$500
1 lot de	10,000	100 lots de	400
1 lot de	5,000	100 lots de	300
1 lot de	4,000	100 lots de	150
1 lot de	3,000	100 lots de	100
1 lot de	1,500		

LOTS D'APPROXIMATION.

4 lots de	$400, approximation du	$50,000	$1,600
4 lots de	300	20,000	1,200
4 lots de	200	10,000	800
4 lots de	125	5,000	500
4 lots de	100	4,000	400
4 lots de	75	3,000	300
4 lots de	50	1,500	200
5,000 lots de 20, sont			$100,000

5,485 lots s'élevant à $320,000

Billet entier, $10 ; demi billet $5 ; quart de billet, $2 50.

Les grands tirages extraordinaires de WOOD, EDDY & Co.

Sur le plan de trois nombres,

GROS LOT, $100,000,

ont lieu le dernier samedi de chaque mois.

Billet entier, $20 ; demi billet, $10 ; quart de billet, $5 ; huitième de billet, $2 50.

A la demande d'un grand nombre de nos amis du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert, à la Nouvelle-Orléans, un bureau où l'on pourra s'adresser pour des billets, des devises et toutes informations dont on aura besoin. Les remises par la poste promptement exécutées, et l'on s'adresse à

C. T. HOWARD, boîte 181, Nlle-Orléans, Lne
ou à WOOD, EDDY & Co. à Augusta
9 janv—17 Géorgie

Maison T. E. Bruett, SOURDES & CHASSAIGNAC, Successeurs,

MUSIQUE NOUVELLE !!!

GRAND ASSORTIMENT
Toutes les nouveautés !
LE PARDON !
FAUST !
HERCULANUM !
ORGUES A MANIVELLE.

PIANOS HARMONIUMS,

PIANOS MECANIQUES,

ADOLPHE FLANDRAIN,

44, rue Conti, entre Chartres et Royale.

Vient de recevoir un assortiment de Pianos harmoniums et Pianos mécaniques, provenant directement des manufactures de M. Debain, de Paris, fournisseur breveté de toutes les cours d'Europe et seul inventeur du système piano-mécanique, sur lequel on peut exécuter le morceau le plus difficile sans être musicien. Ces instruments sont admirables et sont réputés, conçus et accordés pour l'exportation et sont recommandés en Europe, supérieurs à tous les autres.

M. Adolphe Flandrain, avantageusement connu de sa clientèle en Louisiane, a l'honneur d'inviter les amateurs à venir s'assurer eux-mêmes de la supériorité des pianos de cette maison. Les accords et les réparations seront toujours faits par M. Flandrain lui-même et seront, par conséquent, à des prix très-modérés. Vente et achat de pianos d'occasion. 2nov—3f p s

A. FLANDRY & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.

Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Reçu et en débarquement du navire Penot, un assortiment de Pianos. 28sep—1an

AYA PANA BITTERS

Manufacturé par J. Chauvet.

CE BITTERS sans contredit supérieur à tous ceux connus jusqu'à ce jour, est une excellente boisson prise modérément, avant ou après le repas ; elle prépare les voies digestives et facilite la digestion.

Ce BITTERS, composé entièrement de l'extrait de plantes aromatiques, possède des propriétés médicales incontestables, son amertume et son action stimulante en font un excellent remède pour les faiblesses d'estomac, qui donnent lieu chez les femmes, à des incommodités, et à des malaises et désagréables et fréquentes, dans les climats chauds ; il est aussi anti-fiévreux, et l'expérience a démontré qu'il neutralisait l'effet des miasmes sur l'estomac.

Nous pourrions publier des certificats, à l'appui de nos assertions, mais ce moyen a été si souvent employé par le charlatanisme, que nous préférons en référer aux personnes qui font un usage journalier de l'AYA PANA BITTERS.

Dépôt chez J. CAZAUX, 45, Vieille-Levée, entre Conti et Bienville. 17oct—6m

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 58, RUE DU CAMP.

CAPITAL............$500,000.

—DIRECTEURS—

J. Lapeine,	E. H. Harris,
Théodore Frois,	J. N. Robert,
A. D. Grieff,	J. A. Buisson,
Jacob Jolly,	Amadeo Landry.
E. Ganucheau,	

Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par l'incendie et contre tous les risques habituels, aux taux courants des primes.

Une remise de QUINZE POUR CENT en argent sera faite aux personnes qui se feront assurer dans ce Bureau.

E. GANUCHEAU, Président.
P. PICOLET, secrétaire.

Nlle-Orléans, 17 août 1859.

PATTON, SMITH & PUTNAM,

A l'ENCOIGNURE DES RUES DES MAGASINS & GRAVIER, AGENTS DE

Tabac Manufacturé.

ONT maintenant en main et reçoivent directement des fabricants le plus beau et le plus grand assortiment de *Tabac Manufacturé* de toutes les qualités, qu'il ait jamais offert au public ; ils invitent les marchands à visiter leur stock...

...Théâtre...

...OU, LE... Ballet fantastique en 2 actes de Théophile Gautier... PAUVRE MERE, Drame en 5 actes de MM. Cormon et Auger. L'ENFANT PRODIGUE, pièce en 5 actes de M. ALEXANDRE DUMAS fils.

THEATRE DES VARIETES.

Jeudi soir, 19 janvier.

DOT—Comédie ... par GRIMSHAW, BAGSHAW ET BRADSHAW, vaudeville.

THEATRE ST-CHARLES.

Jeudi soir, 19 janvier.

Troisième représentation de HENRY II, tragédie—Le spectacle se terminera par LOAN OF A LOVER, vaudeville.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS.

Rue St-Charles, près Commercial Place.

Pour une semaine seulement, à partir du lundi 16 janvier—LES ELEPHANTS SAVANTS de John E. DACON, LE CHEVAL SAVANT CHAMPION de G. N. Eldred, ses deux PONNIES BATAILLEURS et son MULET COMIQUE.

Prix d'entrée—50 cts.—Galeries des gens de couleur, 25 cts. Enfants, 25 cts à la représentation de midi. Le Musée (entrée 25 cts) est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. 16 jv

MUSEUM DE VANNUCHI, No. 107, rue St-Charles, première porte après la rue Poydras. Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITES

Composée de sujets d'histoire sacrée et profane et de plus de 200 figures dont la plus grande partie sont mues par des mécaniques.

LE VIEUX JOHN BROWN et ses complices dans le mémorable attentat de Harpers' Ferry.

LA GEANTE AMERICAINE, taille de sept pieds six pouces.

Un splendide TABLEAU de la conférence entre Victor-Emmanuel, Louis Napoléon et Garibaldi, a été ajouté à la collection, ainsi qu'une magnifique représentation des BATAILLES DE MAGENTA ET SOLFERINO.

Parmi les Tableaux on voit le jugement du Christ, dans la Crèche, la Cène, le Tombeau de la Croix, Washington, traversant le pont de Trenton, &c., &c.

Entrée : 50 cents, enfants 10 cts. 29 déc

Concert à Odd Fellows' Hall.

VENDREDI, 27 JANVIER

MADEMOISELLE BROWSKA,

(PIANISTE,)

Donnera VENDREDI, 27 JANVIER, un CONCERT à LA SALLE DES ODD FELLOWS avec le concours de l'orchestre de l'Opéra.

Le programme sera publié plus tard. 19 janv

CONCERT HALL,

Rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet

Six Grands Bals

PARÉS, MASQUÉS ET TRAVESTIS

Seront donnés par une société dans un but de bienfaisance.

Chaque bal aura lieu comme suit :—Le premier, le 21 janvier ; le second le 28, et les suivants le 4 février, le 11 et le 18, et 21, jour du Mardi Gras. On peut se procurer des billets en s'adressant à la salle de bal tous les jours.

Prix des billets $1 50

MEMBRES DU COMITE.

H. Banyouck	P. William
L. Franck	L. Bosquet
F. Bourdy	Winkler
D'Amour	Herdevillert
Johnson	Jacoby

Secrétaire général F. HENRI.

Aucun ticket ne sera vendu à la porte. Le bal commencera à 8 heures. CRASTO, 17 janv—6 Directeur

Bals Masqués et Parés,

DONNES PAR LA SOCIETE DES JEUNES GENS

Dans la salle des Odd Fellow's.

UNE série de TROIS BALS sera donnée comme suit :

Premier bal, VENDREDI, 20 janvier 1860.
Second do do 3 février 1860.
Troisième bal, MARDI, 21 février, Mardi-Gras.

Les Directeurs ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont engagé la célèbre orchestre de LEHMANN.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces bals, sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle du bal, entrée par la rue du Camp.

Les demandes d'invitation pour les dames, doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et les résidences.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures et demie, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation pour les dames après la dernière réunion des Directeurs, laquelle sera la soir qui précédera chaque bal.

On ne pourra positivement se procurer aucun billet de messieurs le soir des bals. 4 jv

GRANDS BALS

Masqués et Parés.

UNE série de quatre bals sera donnée, à l'ODD FELLOWS HALL, par la SOCIETE DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE, dans un but charitable. Ces Bals auront lieu comme suit :

Le 1er—JEUDI, 5 janvier ;
Le 2e—SAMEDI, 21 janvier ;
Le 3e—SAMEDI, 4 février ;
Le 4e—SAMEDI, 18 février.

DIRECTEURS :

Joaquin Viosca,	J. L. Fabre,	A. Marureau,
H. M. Hyams,	E. A. Forstall,	Ed. Ganucheau,
F. X. Barba,	A. Delpeuch,	Lucien Charvet,
G. De Feriet,	J. Bermudez,	P. S. Wiltz,
P. Soulé, Sr.	Jules Cassard,	S. Maspéreau,
	S. P. De l' Barra.	

COMITE D'INVITATION.

L. J. Courtguit,	F. F. Trinchard,
Ed. Pagot,	J. F. Montamat,
Guy Duplantier,	F. F. Hernandez,
F. Duplessis,	A. R. Leggett,
C. W. Culbertson,	Aug. Larose.

COMMISSAIRES.

Ed. Fagot,	Paul Fortall,
N. A. Leamilas,	Ant. Sambola,
S. E. Crozat,	Ernest Morel,
Jos Hernandez,	R. D. Hubbard,
	F. Flechier.

Un orchestre complet, dirigé par le célèbre LEHMAN, a été engagé pour ces bals.

Les messieurs qui désireraient avoir des invitations pour dames sont priés de donner leurs noms et leurs résidences à l'un des Directeurs ou au Bureau de la Salle de Bal.

Le comité d'invitation se réunira tous les lundis et vendredis soir, à 7 heures, au bureau de la salle de bal, et aucune dame ne sera admise sans une invitation signée du comité.

Il ne sera positivement pas émis de billets d'invitation pour dames le jour des bals.

Billets de messieurs, $5 00. On peut en obtenir en s'adressant au bureau de la salle de bal ou à l'un des Directeurs. 19déc—1f

COSTUMES DE BAL.

MME GROUX, 112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les plus élégants costumes, masques, etc. Elle a reçu directement de Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et aux prix modérés. ... Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande. Mme GROUX, 112, rue Conti.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Home

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1859	$651,058 83
Montant des risques non expirés 31 décembre 1858	78,646 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1859	$729,704 83
Primes sur les risques d'incendie	$335,782 74
Primes sur les risques des rivières	274,022 00
Primes sur les risques des mers	111,893 11
	$729,704 83
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 déc 1859	$ 89,980 00
Primes remboursées	5,566 66
	$ 95,546 66
Montant des primes de l'année expirée le 31 déc. 1859	$648,158 00
Pertes dans la même période, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$160,806 04
Sur les risques des mers	49,627 94
Sur les risques des rivières	133,708 81
	$344,912 63
Réassurances, dépenses, intérêt au mains, escompte, etc.	$ 36,711 19
	$400,728 81
Profits de l'année expirée le 31 déc 1859	$246,434 19
L'actif de la compagnie est comme suit :	
Actions de banque, bons de la ville et billets hypothécaires	$795,362 00
Billets payables pour actions de banque et bons de la ville	269,200 00
Propriété foncière (bureau No 73, rue du Camp)	45,138 00
Effets à courte échéance, pour primes	215,314 79
Du pour primes et en voie de perception	2,653 10
En caisse	82,212 30
Total de l'actif	$1,410,987 19

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 10 janvier 1860, par-devant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Alexander Brother, Président, et James H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home de la Nlle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

A. BROTHER, président.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.
Assermentés et signé devant moi, ce 10 janvier 1860.
D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT en argent sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 13 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de TRENTE-HUIT pour cent sur les sommes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1859. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 13 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1856 seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du 13 février prochain. Les certificats devront être produits, au moment du paiement, pour être annulés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1859.

La compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers des mers et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants des primes. Bureau, No 73, rue du Camp.

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN R. SHAW, Vice-Président.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John R. Shaw,	R. L. Levy,	W. L. Lanier,
Jno A. Stevenson,	A. H. May,	Philip A. Shaw,
Edward Nalle,	D. R. Moore,	J. Villarubia Jr,
Elisha Peale,	John Hall,	Alex. T. Dyas,
J. P. Harrison,	Rufus McIlhenny,	Wm H. Avery,
Joseph Hoy,	Th. Greenfield,	J. E. Isenhour,
A. C. Jury,	Edward Riebart,	Jos H. Rodenberg,
Geo O. Sweet,	Lafayette Folger,	A. Q. Kennett,
Alfred Moulton,	Jules Kemp,	E. K. Converse,
W. C. Thompkins,	John C. Goodrich,	James I. Bard,
R. D. C. Wood,	Perry Nugent,	

Nlle-Orléans, 11 janvier 1860. 11 jv—1an

DE LA NOUVELLE-ORLEANS A

Grand Junction, Memphis et Caire.

VIA

LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENT

1859....D'AUTOMNE ET D'HIVER....1860.

Les trains de passagers quittent la gare de la compagnie, encoignure des rues Calliope et Magnolia, à sept heures trente minutes du matin et à six heures du soir, et arrivent à la Nouvelle-Orléans à six heures trente minutes du matin et à sept heures du soir, tous les jours et compris les dimanches.

AVIS SPECIAL.

Les officiers de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord ayant été induits en erreur...

TICKETS VIA VICKSBURG
ET
De là des bateaux pour Memphis.

Les voyageurs obtiendront des renseignements en s'adressant à M. F. WHEELER, agent, No 66 rue St-Charles.

BILLETS D'ABONNEMENT...

...Ligne de la malle des Etats-Unis. Pour Galveston et la baie de Matagorda le 19 du courant... le steamship CHARLES MORGAN, ... capt. John Y. Lawless, partira pour Galveston et la baie de Matagorda le 19 de courant, et portera les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de la compagnie des steamships du Sud.

C. D. PAYNE, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira tous les Jeudi et Dimanche matin pour les susdits ports.

POUR CALIFORNIE & NEW-YORK, via HAVANE. Jour de départ, VENDREDI 20 janvier à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via Aspinwall, Panama et pour New-York via la Havane—Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis. Le steamship EMPIRE CITY, commandant MacGowan, partira de son wharf, en face du marché St-Mary, à 8 heures précises, avec les malles des Etats-Unis et les passagers, en relâche à la Havane, où le steamship DANIEL WEBSTER et à Panama avec un des steamers de la Ligne de Vanderbilt. Pour tickets pour le voyage, s'adresser au bureau 24 rue des Magasins. H. DE VISSER & Co. 14jan—au 19

Jour de départ, LUNDI, 30 du courant.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships des Etats-Unis. L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant T. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à bord ou à

C. B. PAYNE, directeur, No 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Les jours de départ à l'avenir seront fixés au 14 et 30 de la Nlle-Orléans, et de Key West, le 17 et 28. 14 jv

COMPAGNIE DU BAYOU SARA.

Pour Bayou Sara.

Le beau paquebot D. F. KENNER, capitaine Barrance, part de la Nouvelle-Orléans les dimanches, mercredis et vendredis à 5 heures.

Pour Donaldsonville.

Le paquebot C. D. JR, capitaine C. D. Vincent, part de la Nlle-Orléans tous les mardis et jeudis à 10 heures A. M. et les samedis à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara et la Côte.

Le bateau à vapeur LAUREL HILL, capitaine Gross, et le bateau GROSSE TETE, capitaine McQuord, partiront de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

Un commis est toujours au débarcadère, au pied de la rue St-Louis, pour recevoir le fret. Le fret et signer les connaissements pour les susdits bateaux.

2nov—3m A. COTTEN, agent

POUR PORT-AU-PRINCE

Jour de départ—19 janvier

Le brick clipper MINA SCHEFFER, 1re classe et fin voilier, capt. John Wilson, partira le 19 janvier. Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à

PHILLIPS & WEEKS
No. 33, rue du Camp.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS ! PIANOS !

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instruments de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

10 déc—1an—1 j

PIANOS RICHES.

A DOUBLE PERCUSSION.

De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

A. PERIER.

Vient d'ouvrir, RUE ROYALE 95, entre Conti et St-Louis, son nouveau magasin de PIANOS, où les amateurs trouveront constamment ce qui se fait de mieux à Paris, à Londres et à New-York.

Ses relations depuis plus de quinze années avec les manufactures des maisons Pleyel & Co., Erard & Debain, le mettent à même d'offrir les meilleurs pianos à des conditions très avantageuses, et de les vendre de même.

Il garantira tous les instruments à la satisfaction de l'acheteur.

Echange, réparations et accord. 10nov—1an 3p

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle Orléans, 11 janvier 1860.

CONFORMEMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1859	$753,665 82
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1858	110,525 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1859	$864,190 82
Primes sur les risques d'incendie	$399,618 66
Primes sur les risques des rivières	205,681 93
Primes sur les risques des mers	258,890 33
	$864,190 82
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1859	$130,562 00
Primes remboursées	3,418 54
	$133,980 54
Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1859	$730,209 28
Pertes dans la même période, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$306,340 36
Sur les risques des mers	89,136 46
Sur les risques des rivières	70,346 64
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes	56,830 [illegible]
	$383,656 50
Profits de l'année expirée le 31 décembre 1859	$346,543 78
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Actions de banque, bons de la ville et de l'Etat	$609,120 00
Billets payables pour actions de banque et bons de la ville	375,500 00
Effets à courte échéance, pour primes	175,850 72
Du pour primes et en voie de perception	15,415 39
Scrip de diverses compagnies d'assurance	18,604 90
En caisse	115,008 87
Total de l'actif	$1,309,799 78

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 janvier 1860, par-devant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAS EDWARDS, Secrétaire.
Assermentés et signé devant moi, ce 12 janvier 1860.
D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 13 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) sur les primes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1859. Des certificats seront émis à partir du 13 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1856, à partir du 13 février prochain. Les certificats devront être produits, au moment du paiement, pour être annulés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1859.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	E. J. Hart,
A. D. Kelly,	John C. Ricks,
Hugh Wilson,	H. H. Hauser,
J. F. de Egaña,	H. T. Lonsdale,
Henry Renshaw,	John O. Gaines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo.

14 janv—1 an

PAR jugement de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 22 courant, la société qui existait entre feu Ed. Locquet et le soussigné, sous la raison de ED. LOCQUET & CO., a été dissoute.

F. REIMONENQ. 28 déc—1m

ERNEST TURPIN,

Confiseur en Gros,

35.........Rue Vieille-Levée..........35

NOUVELLE-ORLEANS

FABRIQUE à la vapeur ; Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, pralines, et toutes sortes de confiseries, sirops et candis. 10nov—6m

VINS FINS DE CHAMPAGNE,

ERNEST IRROY & Cie,

A Mareuil-sur-Ay.

NUMA LACOSTE & Co.
16nov Agents pour la Nouvelle-Orléans

AVANCES—Nous ferons des avances libérales sur consignations de coton et autres produits à nos amis de Liverpool ou New-York.

S. DE VISSER & Co.
15sep—1f 74, rue Magasins

A. Carrière. E. Bordelois.

A. CARRIERE & CO,

IMPORTATEURS,

No. 23, rue de la Vieille-Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-Vie et Conserves.

COKE A BON MARCHE.

Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.

19 octobre 1859

TANT que les travaux ... à la Station, le prix du Coke sera ...

Il est préparé, convient pour les maisons et vaut mieux que le bois ou le charbon pour la cuisine.

A ce prix, le coke est de 25 pour cent meilleur marché que les meilleurs charbons.

11oct N. O. J. TISDALE, Trésorier

CREME DE CASCARILLE

Pour la Ville et le Théâtre,

PREPARÉE EXCLUSIVEMENT

De coquilles d'œufs calcinées.

Inventée par L. HOULBERT, A PARIS.

CE blanc est infiniment supérieur à tous les autres Blancs liquides, par sa parfaite imitation de la nature, par sa fixité et son entière innocuité sur la peau. Il remédie de la manière la plus efficace à toutes les défectuosités éruptives qui se manifestent sur le visage. Ses qualités, depuis longtemps appréciées... rangé cette préparation au rang de celles que la mode ne saurait délaisser.

On peut se la procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez

ED. QUILLON,
No. 144, rue Royale

PRIX DU FLACON, 50 cts.

JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPEDITEUR ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

1sept—1an No 81, rue Carondelet.

BIJOUTERIE NOUVELLE !

Chs. BLAKE,

JOAILLIER ET HORLOGER,

RUE DE CHARTRES, No 28,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de PARIS un assortiment complet de ... PARURES, BRACELETS...

Un beau choix de CROIX, BAGUES & EPINGLES en diamants...

...Vins rouges en barriques et demi-barriques.

Médoc,	St-Estèphe,
St-Julien,	Château Lafitte,

Vins rouges en bouteilles.

Pouillac,	Château Latour, en 1/2 bout.
Médoc St-Julien,	St-Emilion,
Médoc,	Château Margaux,
Cantenac,	Brau Mouton,
St-Julien,	Lafitte,
St-Julien, en 1/2 bout.	Château Larose,
St-Estèphe,	Château Lafitte,
Margaux,	Château Margaux,
Château Latour,	Château Lafitte, très sup.

Vins blancs en bouteilles.

Sauterne,	Latour Blanche,
Château Yquem,	Haut Sauterne.

F. Hasenklever.

Vins rouges de Bourgogne en bouteilles.

Beaune 1846,	Pommard 1846,
Beaune supérieur 1846,	Nuits 1846, vieille récolte,
Macon 1846,	Chambertin 1846,
Macon supérieur 1846,	Romanée 1846,
Clos de Vougeot 1846,	Bourgogne blanc,
Chablis 1850,	Chambertin Mousseux,
St-Peray 1847,	

Kirchner & Branberger.

Vins Hock et Moselle

Laubenheimer	Niersteiner 1846
Liebfraumilch 1846,	Marcobrunner,
Geisenheimer	Rothenberger 1846,
Rudesheimer 1846,	Johannisberg 1846,
Marcobrunner Auslese 1846,	Steinberger Cabinet 1846,
Josephshöfer Moselle 1846,	Hock mousseux,
Moselle mousseux	

dec14—2fps

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

1859 Département du transport 1860

Le fret sera reçu à la gare de la Compagnie, au pied de la rue Calliope, tous les jours, les DIMANCHES EXCEPTES jusqu'à 3 heures P. M.

Tous les colis destinés à être transportés doivent être distinctement marqués du nom ou des initiales du consignataire et de la place de destination et on ne recevra pas de fret qui ne sera pas consigné à des personnes demeurant aux stations établies sur la ligne du chemin ou ses branches.

Des reçus en blanc du chemin de fer pour le fret peuvent être obtenus par ceux qui désirent s'en servir, au dépôt ou au bureau de MM. Cargan & Armstrong, rue du Camp.

La compagnie se déclare responsable pour la valeur de tout colis (expédié par le chemin) qui pourra être détruit par le feu, depuis le moment de la réception aux stations de la ligne jusqu'à 12 heures après la notice donnée aux consignataires à leur arrivée en ville.

Cette Compagnie et toutes les Compagnies de chemin de fer constituant la "Grande Ligne du Sud-Ouest" entre la Nouvelle-Orléans et New-York, ayant fait des arrangements avec la Compagnie de l'Adams Express pour avoir chaque jour un train régulier express entre les deux villes, les effets EXPRESS ... pour les dépêches et paquets, ... sur le ... de J. J. McKeever, Esq., 96 rue du Camp.

Les agents de la Compagnie du Chemin de fer... ne sont pas autorisés à recevoir ou donner des reçus pour des billets de banque, les espèces, la bijouterie ou d'autres articles de valeur. Ces valeurs seront reçues par l'Adams Express, 96, rue du Camp.

BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.
T. S. WILLIAMS, Surintendant du transport.

nov

LEFTWICH

LEFTWICH

Tabac des quatre as.

NOUS sommes agents de la marque de tabac ci-dessus, et en avons à vendre, en magasin, 150 caisses et demi-caisses, que nous garantissons être du même stock de capes et tripes, et se conservant en bon état dans tous les pays.

WM M. BURRUSS & Co.
Seuls agents, rue Gravier, No 12.

Lynchburg, Va., 5 juillet 1859.—MM. Burruss & Co.—Vous êtes priés de dire à vos clients que j'ai fait ce tabac pour vous, dans le but d'offrir à ceux qui apprécient ce genre de tabac, le meilleur tabac possible. Je n'espère pas gagner beaucoup, les matières premières sont trop chères pour cela, mais j'ai l'intention de maintenir cette marque dans toute sa réputation. 14 déc 3m

SPÉCIALITÉS DU DOCTEUR VERGE.

En peu de temps et avec un traitement facile à suivre, on obtient une guérison complète de toutes les maladies de la peau et du sang.

Les démangeaisons, rougeurs, boutons, dartres, affections ... taches de la peau, chute des cheveux, clous, virus vénériens et ses altérations, etc., ont jamais résisté à mon dépuratif.

Chez FAURE LACAUSSADE, pharmacien, rues Orléans et Bourbon.

UN MILIONE DI FUCILI

PER L'ITALIA CENTRALE.

Nell' assemblea tenuta dagl' Italiani in questa città, nello scorso Sabato 10 del corto all' oggetto di promuovere la sottoscrizione per l'acquisto d'un milione di fucili per l'Italia centrale, fu votato all' unanimità la formazione d'un comitato speciale, rappresentato dai qui sottonotati.

Bernardo Avegno, presidente,
Luigi Banetti, vice-presidente,
Angelo Socola, segretario,
Giuseppe Lanata, tesoriere.

Le liste di sottoscrizione vennero affidate ai signori :

J. C. Barelli—No 61, Commune,
Giuseppe Lanata—No 7, Jefferson,
Bernardo Avegno—No 24, Carondelet,
Angelo Lanata—No 163, Vecchia Levée,
Angelo Socola—No 141,
Francesco Botto—No 211,
Adolfo Spada—c. Dogana e Passaggio della Borsa,
Pietro Maich—c. St Pietro e Chartres,
Alessandro Boulet—No 335, Bourbon,
Giuseppe Santini—c. Gravier e St Carlo,
Stella & Pappini—No 92 St Commune,
Giacomo Manetta—Alger.

New-Orleans, dicembre 10, 1859.

Aux Habitants Sucriers.

Je déclare que l'équipage à chaudières ... (patentées) du Dr. L. H. Lefebvre, monté sous la direction exclusive de M. Béthencourt, sur mon habitation, évapore avec une rapidité extraordinaire, et consume si peu de combustible que l'économie est de MOITIE. Il fonctionne aussi avec une régularité incontestable. Pour pouvoir fournir de l'eau à cinq chaudières, il fallait arrêter le moulin de temps en temps pour le nettoyage, ... que cet équipage n'est pas seulement remarquable par sa forme et la solidité ... Quant aux difficultés que j'en craignais pour le nettoyage des chaudières et le vidage au baquet, elles sont chimériques.

Messieurs les habitants sont invités à venir s'assurer par eux-mêmes de ce que j'avance.

Paroisse Ascension, rive droite du fleuve, un mille au-dessous de Donaldsonville. VALERY LANDRY.

Le soussigné a l'honneur d'inviter MM. les habitants qui voudraient voir les plans des différents équipages à chaudières susdites, à les examiner au bureau de M. R. BRUGIER, rue St-Louis, No 19, où il leur sera en outre fourni toutes les informations qu'ils pourront désirer. Dr L. LEFEBVRE.

CIGARES de la Havane—Le soussigné vient de recevoir, par le steamship Habana, arrivé de la Havane 260,000 cigares de choix, des marques les plus recherchées comprenant en partie : Londres, Conchas, Regalias, Dons Regalias, Reyes, Prensas, etc., des marques suivantes : Ingenuidad, Joven Marina, Neptuno, Cervantes, Luna llena, El Yumurino, Intimidad, Espinola, Cezar, Bird, Pigeon, Paragon, Flor de A. Rivas et en grand nombre d'autres marques dont l'énumération serait trop longue. En magasin et à vendre par F. GUMA, Encoignure Canal et Tchoupitoulas, N. O.

Constamment en magasin, un grand assortiment des meilleures marques. 12jv

TABAC de la Havane, en feuilles—En débarquement du steamship Habana et du brick M. A. Stevens, arrivé de la Havane : 450 balles de véritable tabac de Vuelta de Abajo, nouvelle récolte, en feuilles, pour capes et tripes, et à vendre par F. GUMA, Encoignure Canal et Tchoupitoulas.

A VENDRE, EN DOUANE—15 barr. cacao de Guayaquil de la dernière récolte, à vendre par S. DE VISSER & CO. No 74, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—800,000 cigares de la Havane, de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Reyes, Regalia de Londres, Regalia Chica, Londres, Conchas, Bijou et Millar, des marques favorites Cabañas, Flor de Valentina, Alma, El Sol, Washington, Conchita, Flor de Palacio, etc., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO. No 74, rue des Magasins

EN débarquement des navires Mary Hyler, Alma, de Bordeaux, et Athene : 14 balles bouchons de 15,000 bouchons courts-pointus, 100 paniers d'anisette L. Kambaux, 25 caisses liqueurs, 20 barriques vin blanc Sauterne, 20 pipes cognac Otard, Dupuy & Co, 25 caisses de 12 paubans prunes. A vendre par V. & E. MAIGNAN, 17, rue St Louis

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux : 40 barriques vin rouge Chateau de Malcrade, 30 do do St Julien. A vendre par J. N. CUSIEN, 17 jan 2, rue Toulouse

EN débarquement du navire Athene, de Bordeaux : 45 barriques vin rouge St Emilion, 60 do do Cotes Fronsac, 30 do do Ch de Malcrade. A vendre par J. N. CURIEN, No 20, rue Toulouse

EN débarquement du navire Mary Hyler de Bordeaux : 30 barriques vin rouge St Julien, 130 do do Cotes Fronsac, 50 do do Ch de Malcrade. A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse

EN débarquement du navire Alma, de Bordeaux : 10 caisses fruits au jus 12 bouteilles, 10 do do ... 90 barriques vin rouge Château Malstin, 24 do do Chateau de Beaumel. A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse

REÇU par le navire Fanny Fern, du Havre : 4 tonneaux fromage gruyère, 4 fûts véritable kirsch de la Forêt noire, 5 boucauts prunes sèches, 100 caisses absinthe Ed. Pernod, 50 paniers champagne ... A vendre par J. N. CURIEN.

Magnétisme.

MADAME ALLUARD.

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 331

Entre les rues l'Hôpital et les Ursulines.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour la guérison des maladies nerveuses, l'épilepsie complète.

Mme Alluard a guéri un très grand nombre de maladies suivantes : Fièvres intermittentes, migraine, aigreurs d'estomac, crampes d'estomac, gastrites, dyspepsies difficiles, palpitations de cœur, faiblesses, maladies du foie, de la rate, jaunisse, coliques, diarrhées, constipations, hémorroïdes, hémorragie, ... de sang, ... dartres, ... maladies de la peau, ... etc.

Les cures obtenues depuis six années dans ces maladies nerveuses, sont prodigieuses. Mme Alluard a dans ce genre opéré de véritables résurrections, attestées par des familles considérées de la Nouvelle-Orléans.

Les malades qui désirent profiter des bienfaits du magnétisme, pourront consulter Mme Alluard d'après son don exceptionnel ; elle est la Providence pour les cas de maladies chroniques.

Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. 4janvier

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 166 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont employé des dentistes inexpérimentés...

A. F. VALLS,

Importateur de cigares de la Havane,

No 23, rue Tchoupitoulas.

Offre de vendre

981,000 Cigares de la Havane pleinement garantis

10,000	REGALIAS Flor Servantes		
20,000	PRENSADOS Intimidad, 1a. & 2a.		
20,000	REGALIAS Chica Servantes ;		
55,000	do	do	Londres ;
30,000	MEDIA REGALIA El Havaneto,		
25,000	do	do	Cervantes ;
20,000	do	do	Leviathan ;
75,000	REGALIAS VICTORIA Fraser River, 1a. & 2a.		
10,000	CONCHAS Perfeccion ;		
10,000	do	Su. Roman ;	
25,000	do	Bustamante ;	
7,000	MEDIA REGALIA Perfeccion ;		
9,000	do	do	Su. Roman ;
4,000	do	do	Bustamante ;
160,000	do	do	Washington 1a. 2a.
16,000	REGALIA DE LONDRES Sultan,		& 3a.
21,000	MEDIA REGALIA Flor Havana ;		
45,000	do	do	Et La Chay ;
24,000	LONDRES, Flor Havana ;		
11,000	do	Et La Chay ;	
22,000	do	J. L. L. ;	
19,000	CAZADORES Cervantes ;		
10,000	LONDRES	do ;	
10,000	MEDIA REGALIA Robl. 1a. & 2a. ;		
20,000	do	Sultan, 1a. & 2a. ;	
26,000	LONDRES La Colomb. ;		
13,000	MEDIA REGALIA ... ;		
12,000	CONCHAS Sultan ;		
10,000	CIGARS, plusieurs marques, 1a. 2a. & 3a. ;		

SARDINES—150 caisses de 100 boîtes sardines à l'huile, ... LANATA FRERES, No 11, Jefferson

---

...Vins français, ... sardines, vins ...

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 19 janvier 1860, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de ... M. ... No 27, rue de la Vieille-Levée ... les marques suivantes : Pellevoisin, G. V. Bernard & Cie, Hivert jeune, Henry Mounier, marque de la comète, Brillenia, J. Faure & Cie, John Marthon, &c. &c.

184 caisses sardines à l'huile, demi et quarts de boîtes.

80 paniers de Champagne,
400 caisses vin de Bordeaux,
50 do moutarde française,
500 dames-jeannes vides,
100 caisses absinthe suisse,

Aussi Cigares allemands :

20,000	Regalias la Angelita,	
20,000	do	la Franganaia ;
40,000	do	la Perrera ;
30,000	do	El Capitolio ;
80,000	Regalias de Londres ;	
140,000	Media-Regalias ;	
50,000	Opera la Confianza ;	
20,000	Londres Lola ;	
60,000	Millars Imperial, etc., etc.	

Conditions libérales. 11 jan

Vente par ordre des gardiens du port.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 19 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sur la levée, 1er District, au pied de la rue Julia, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, 30 barillets clous, légèrement avariés à bord du steamer Mereca, pendant sa dernière traversée à la Nouvelle-Orléans.

Conditions comptant. 18jv—2

Excellente occasion pour des personnes qui ont de petits moyens et désirant acheter une petite résidence.—Un grand terrain situé dans le Deuxième District et convenable pour des draymen ou des laitiers.—Vente sans réserve.

PAR JULIAN NEVILLE & CO,

JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau, No 11, Commercial Place

IL sera vendu, à l'encan, jeudi, 19 janvier 1860, à midi, à la Bourse St-Charles :

Un terrain situé dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Anne, Rocheblave, Dumaine et Dorgenois. Il a 37 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 162 pieds 3 pouces 2 lignes et quart sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Rocheblave et une profondeur de 162 pieds 2 pouces 2 lignes et demie sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Dorgenois.

Les améliorations comprennent une bâtisse basse en bois ayant trois chambres, et il y a dans le fond des écuries et de quoi recevoir des chevaux et des wagons.

C'est pour ceux qui ont un petit capital, une excellente occasion d'acheter à bon marché une propriété convenable pour un commerce quelconque et située dans un voisinage où les propriétés augmentent continuellement de valeur.

Conditions—Un tiers comptant ; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an et 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance. Les billets devront être garantis par hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente par-devant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17janv

Esclaves à l'encan.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 19 janvier 1860, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, les esclaves suivants :

1. WESLEY, âgé de 28 ans, bon mouleur de briques et nègre d'habitation ;
2. CALVIN, âgé de 23 ans, excellent travailleur d'habitation ;
3. TENA, âgée de 12 ans, excellent travailleur d'habitation (belle figure) ;
4. OWEN, âgé de 24 ans do do
5. VIOLET, âgée de 22 ans do do

Les esclaves ci-dessus viennent de la Géorgie et sont pleinement garantis.

Il sera vendu en même temps et au même endroit, plusieurs autres esclaves de valeur, comprenant des nègres d'habitation, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses.

Conditions—à la vente.

On peut voir les esclaves à la Bourse de Carman, 161 rue Gravier, vis-à-vis du théâtre des Variétés. 19 jv

VENTE A CREDIT.

200 lots d'habillements d'hiver, chemises blanches &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT

VENDREDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77, 200 lots d'habillements d'hiver.

—AUSSI—

150 douzaines chemises blanches américaines. Conditions à la vente. 19jan

Deux paires de jolis chevaux de carrosse avec deux paires de harnais, montures en argent, ainsi qu'une calèche style moderne.

PAR C. E. GIRARDEY & Co

Office No 27, rue des Magasins

SERONT vendus à l'auction, samedi, 21 janvier 1860, en face de City Hotel, rue Commune, à 11½ heures A. M. Une paire de jolis chevaux bruns, 14 mains de haut, âgés de 6 ans, entièrement francs de superstitions, bien assortis, acclimatés et parfaitement tranquilles.

Aussi, une paire de jolis harnais doubles, montures argent, sur un style moderne, etc. Une voiture de fantaisie.

—AUSSI—

Une belle paire de chevaux, queues coupées, 17 mains de haut, bien assortis, bons travailleurs, très sains et doux. Ils sont âgés de 6 ans et bien acclimatés. Vendus pour cause de départ.

Conditions—3 mois de crédit pour des billets approuvés et endossés. 19 janv

Succession de Marie Gertrude Tué, épouse décédée de Joseph Bellevue.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 4 février 1860, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 décembre 1859, la propriété foncière suivante appartenant à la susdite succession, savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, à l'encoignure des rues Ste Anne et Miro, désigné par le No 15 de l'îlet No 18, mesurant 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 120 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Miro, entre lignes parallèles.

CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets garantis par une hypothèque spéciale, portant 8 pour cent d'intérêt de date à échéance et 8 pour cent en cas de non-paiement. Acte de vente par-devant O. de Armas, notaire public.

4 janv—4,12,19,26, 4 fév

VENTES JUDICIAIRES.

Jean Egreteau et als vs Jean Fommé. Pour une cession forcée.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,242—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de janvier 1860 à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 10 de février 1860, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues Camp et des Magasins, à l'adjudication.

Les goélettes TELEMAQUE et BILOXI, ensemble avec leurs voiles, amarres etc, telles qu'elles se trouvent aujourd'hui, la goélette Télémaque, dans le Bayou St Jean, vis à vis de la porte de péage et la goélette Biloxi dans le vieux Bassin, vis-à-vis du chantier de bois de M. Jean Petit.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

10 janv—19,29 fév 4,10

Jean Egreteau & als vs Jean Fommé—Pour une cession forcée.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,242.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de janvier 1860, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 21 de janvier 1860, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et à l'adjudication de :

Le fonds et l'installation d'une GROCERIE située à l'encoignure des rues de Chartres (ci-devant Condé) et de l'Hôpital, dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire déposé au bureau pour recours.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

10 jan—13,16,18,21

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans—Je certifie que le 13me jour de janvier 1860, jugement a été rendu par cette Cour dans les termes suivants :

Hanchen Newman contre Emmanuel Heldingsfelder, son mari—No 14,183.

Sur motion de H. Train, avocat de la demanderesse, et après avoir produit à la Cour les preuves des allégations contenues dans la pétition de la demanderesse ;

Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse Hanchen Newman, femme d'Emmanuel Heldingsfelder, son mari, contre le dit défendeur, le dit Emmanuel Heldingsfelder, dissolvant la communauté de biens et d'acquêts qui a précédemment existé entre eux ; qu'une séparation de biens existe entre la demanderesse et le défendeur dit lieu, et que le défendeur acquitte les dépenses.

Jugement rendu le 13 janvier 1860.

Signé, 13 janvier 1860. L. DUVIGNEAUD, juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 18me jour de janvier 1860. E. TOLEDANO, Greffier.

Succession de Benjamin Levy—No 16,298.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Alexander Levy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dative à la succession de feu Benjamin Levy décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dép. Greffier

19 jv—24 29

Succession de François Saulet—No 15,843.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela pourra concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Dép. Greffier

10 janv—14,19

Succession de Simon Duclos—No 16,232.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que François Jure a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Simon Duclos, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député Greffier

10 jan—14,19

Succession de Félix Martin Alva—No 16,237

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Marthe Duplessis, veuve de Martin Narcisse Alva a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Félix Martin Alva, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député Greffier

10 jan—14,19

ETAT DE LA LOUISIANE—SIXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NLLE-ORLEANS—Je certifie par les présentes que le 5 décembre 1859, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès de Mme M. C. Root vs Jos. Root, son mari, dans les termes et chiffres suivants, savoir :

No 7,334—Sur motion de Isaac N. Mieou, avocat de la demanderesse dans cette affaire, et sur production à la Cour, de la confession de jugement du défendeur : Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit enregistré en faveur de Mary Catherine Root et contre le défendeur Jos Root, son mari, pour la somme de trois mille piastres et les frais du procès.

Signé le 6 décembre 1859

(Signé) R. K. HOWELL, juge

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans ce 19 décembre dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-neuf et la quatre-vingt quatrième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

JNO. P. SMITH, Député Greffier

20déc

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France, l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir :

Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de castors et castor noir
do souples de tout genre et toute couleur
do de soie (très et soie noir
do Garibaldi à garniture adhérente (article tout nouveau)
do de castor noir souple
do et casquettes de voyage

Le soussigné pendant son séjour à Paris a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on en porte actuellement à Paris, savoir :

Casquettes drap et velours de toutes formes
Toques Charles IX
Toques à visière écossais
Bérets à franges
Bonnets écossais
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche
do unis garnis Ecossais, &c. &c. &c.

Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, les fashionables pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux suivant les modes de Paris, ou suivant leur goût d'après la mesure de leur tête prise au conformateur.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

16 déc J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres

VENTES PAR J. B. WALTON.

SUCCESSION DE FEU JOHN McDONOGH.

GRANDE VENTE DE TERRES, dans les paroisses D'ORLEANS, ST-BERNARD, PLAQUEMINES, JEFFERSON, ST-CHARLES, ST-JACQUES, LIVINGSTON, LAFOURCHE INTERIEURE, EST BATON-ROUGE, ST-TAMMANY, ASSOMPTION, ST-LANDRY et CALCASIEU, à de longs termes, par ordre et pour compte du fonds d'école de McDonogh, ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. WALTON.

Encanteur de la Ville,

Bureau, 10 Bank Place.

LUNDI, LE 23 DE JANVIER, 1860 COMMENçant à midi, à la Bourse St-Charles, et le jour suivant s'il est nécessaire—

Par ordre et pour compte de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, à la vente publique, sans réserve ni limite, des terres de valeur ci-après décrites, acquises par la ville de la Nouvelle-Orléans, de la succession de John McDonogh, à savoir :

Paroisse d'Orléans.

UN MORCEAU DE TERRE, situé partie dans la paroisse d'Orléans, et partie dans les paroisses de Plaquemines et Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, et formant partie de la plantation ci-devant appartenant à Pierre Cazelar, situé à une distance d'environ trois milles de la Nouvelle-Orléans, borné en haut par la plantation ci-devant appartenant à Prosper Marigny, et en bas par la plantation ... ; le dit morceau de terre est composé de trois différentes portions désignées et décrites sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan par Wm. J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, comme suit, savoir :

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, situé dans la paroisse d'Orléans, figurant sur le plan ci-dessus mentionné comme une partie pour l'écoulement des eaux ... sur le dit plan, mesurant vingt pieds de face, (mesure Américaine) à la rivière Mississippi, et étant les lots Nos 26 et 27, à une distance de sept arpents de la plantation, maintenant et ci-devant appartenant à Hon. Frère, sur une profondeur de quarante arpents ... No 33.

ET DEUX MORCEAUX OU PORTIONS DE TERRE, situés partie dans les paroisses d'Orléans, Jefferson et Plaquemines, désignés sur le dit plan, par les Nos 34 et 35, commençant à 40 arpents de la rivière et s'étendant derrière tous les lots numérotés sur le dit plan, du No 1 jusqu'à No 33, sur la largeur entière de la plantation ci-devant appartenant à Pierre Cazelar, laquelle largeur s'étend de la ligne supérieure de la plantation Hon, jusqu'à la ligne inférieure de la plantation Marigny. Toute cette portion des dits lots Nos 34 et 35 dans le fond des lots Nos 26 à 28 a une profondeur de 20 arpents, tandis que le reste dans le fond des lots Nos 1 à 25, s'étend aussi loin que le Bayou Ouacha ou Barataria, le tout compris entre lignes parallèles, embrasse une surface de 2366 12/100 acres.

SIX LOTS OU PIECES DE TERRE, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, formant partie de la plantation Cazelar, et désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan, par Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, et mesurant, selon le dit plan, un arpent de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents.

Chacun des dits six lots étant contigus et formant un seul tenant, borné en haut par le No 5, et en bas par le No 12, sur le dit plan. Ces terrains sont très hauts, la terre très fertile, et sont très bien situés pour résidence de campagne et pour jardinage.

UNE CERTAINE PIECE DE TERRE, située dans la paroisse d'Orléans, désignée par le No 1, contenant 79 52-100 acres, dans la section No 22, du Township No 12, rangée No 12 est, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis.

UN MORCEAU DE TERRE, sur la rive gauche du Mississippi, au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 3, contenant 150 80-100 acres, et en partie compris dans les sections Nos 27 et 34 du township 12 rangée No 12 est, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis.

Paroisse St-Bernard.

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, désigné par le No 2, contenant 111 79 100 acres dans la section No 25, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis.

Ce morceau de terre est contigu à la limite des paroisses de St-Bernard et d'Orléans situé entièrement dans la paroisse St-Bernard, et contigu au morceau de terre ci-dessus décrit (No 3 dans la paroisse d'Orléans).

Paroisse Plaquemines.

UNE GRANDE ETENDUE DE TERRE, dans la paroisse de Plaquemines sur la rive droite du fleuve Mississippi environ 60 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, divisée en 121 morceaux, désignés par les Nos 1 à 121 inclusivement, étant ... T. 19 S. R. 23 E. et T. 19 S. R. 24 E. selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis.

Les lots Nos 1 à 5 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 11 acres superficiels et mesurant chacun environ 280 pieds de face au fleuve Mississippi sur une profondeur d'environ 7 280 pieds.

Les lots Nos 6 à 23 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 11 acres superficiels, mesurant chacun environ 280 pieds de face au fleuve Mississippi sur une profondeur d'environ 7 280 pieds.

Les lots Nos 29 à 52 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 11 acres superficiels, mesurant chacun environ 280 pieds de face au fleuve Mississippi sur une profondeur d'environ 7 280 pieds.

Les lots Nos 53 à 77 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 12 acres superficiels, mesurant chacun environ 211 pieds de face au fleuve Mississippi sur une profondeur d'environ 7 280 pieds.

Les lots Nos 78 à 97 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 39 acres superficiels, mesurant chacun 247 pieds de face au fleuve Mississippi, profondeur ... mesurant environ 7 280 pieds.

Les lots Nos 98 à 114 inclusivement sont contigus, contenant chacun environ 370 pieds de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 7,280 pieds environ.

Les lots Nos 115, 116 et 117 font face au fleuve Mississippi sont contigus, et sur une ligne de front faisant à angle supérieur de la plantation Grant

No. 115, contenant environ 12 acres superficiels
No. 116, contenant environ 60 acres superficiels
No. 117, contenant environ 60 acres superficiels

Les lots Nos 118 à 121, inclusivement, sont contigus, contenant chacun environ 57 acres superficiels, et mesurant chacun environ 310 pieds de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur d'environ 330 pieds.

UN MORCEAU DE TERRE, appelé la Grande Chenière, dans la paroisse de Plaquemines à environ trente lieues au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite du fleuve Mississippi, et au lieu Hermitage, ou Petit lac, sur lequel il a une face de 12 arpents sur une profondeur de 8 arpents de chaque côté du Bayou qui conduit à la Baie Barataria. Ce morceau de terre est situé dans les T. 17, 18 et 19, S. R. 26 et 27 E., et sera vendu selon le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, sans désignation ou garantie de la qualité ou nombre d'acres.

Ce morceau est dit contenir une grande quantité de chênes, bons pour la bâtisse des navires, et conséquemment est, de valeur.

La moitié indivise d'un MORCEAU DE TERRE sur la rive gauche du fleuve Mississippi, dans la paroisse Plaquemines, à environ 30 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, situé sur les deux côtés de la rivière aux-Chênes, connu sous le nom de "Terre de Jean Baptiste Saucier" et contenant 440 acres, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis. Le dit morceau est situé sur le plan partie dans le T. 15 S. R. 13 E. et partie dans le T. 16 S. R. 13 E.

Ce morceau de terre est connu comme étant d'une grande valeur, en ce que les deux rives de la Rivière-aux-Chênes sont hautes pendant quelque distance et que les bois y sont beaucoup de prix.

TROIS MORCEAUX DE TERRE sur la rive gauche du fleuve Mississippi, dans la paroisse de Plaquemines, sur les deux côtés de la rivière aux Chênes, à environ 40 arpents du fleuve Mississippi, dans le T. 15, S. R. 12 E., composés des divisions suivantes, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm. J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, savoir :

No. 1 contient.............................81 53–100 ac.
No. 2 contient.............................339 35–100

Ces deux morceaux de terre sont contigus.

Nos. 3 et 4 contenant ensemble 304 37–100

Les morceaux Nos. 1 et 2 sont dans le fond de la plantation maintenant ou ci-devant appartenant à Martin Boye et C. B. M. Lepeiller, et les morceaux Nos 3 et 4 sont dans le fond des plantations de J. Y. de Egana et Henry Doyle.

Paroisse de Jefferson.

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé sur la rive droite du Bayou Barataria, et composé des sections et parties de sections suivantes, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm. J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, daté le 11 avril 1837.

T. 15, S. R. 23 E.,	Sec.	12	160 04–100 acres
		60	158 4–100
		58	210 61–100
		57	304 96–100
		79	68 21–100
		78	41 35–100
		73	233 88–100
		75	88 58–100
		55	37 71–100
		77	106 [illegible]
R. 24 E		55	63 [illegible]
		38	171 48–100
		57	106 [illegible]
			1,904 70–100

Les diverses sections et parties de section de terre ci-dessus décrites sont contiguës, et formeraient ensemble une plantation à sucre de valeur. La plus grande partie de la terre est haute et favorable pour la culture. Environ 15 ou 20 acres sont défrichés, et il y a sur ce morceau une petite maison et une ou deux bâtisses. Le bois sur ledit morceau de terre est de valeur.

UN MORCEAU DE TERRE dans le district de Barataria, sur la rive gauche du Bayou Barataria, désigné comme lot No. 2, description No. 8, sur un plan dressé par Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, consistant en prairie et s'étendant du Bayou de la Conception au Bayou de la Barrière, mesurant environ 37 arpents de face au Bayou Barataria, sur une profondeur d'environ 20 arpents.

Une grande partie de ce morceau est sous le coup de réclamations et seulement les droits, titre et intérêt de la ville de la Nouvelle-Orléans acquis de la succession de John McDonogh seront vendus, et sans aucune garantie quelconque.

DEUX MORCEAUX DE TERRE dans le District de Barataria, et désignés sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises du plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, comme suit, savoir :

lot T. 15 S. R. 24 E.	Sec.	59	143 12–100 acres
		64	34 5–100
		56	4 31–100
		57	143 35–100
Total			316 47–100
2me T. 15 S. R. 23 E.	Sec.	75	27 4–100
		76	27 39–100
T. 15 S. R. 24 E.		60	31 90–100
Total			86 34–100

Tous les droits titres et intérêt de la ville de la Nouvelle-Orléans acquis de la succession de John McDonogh, sans garantie à un MORCEAU DE TERRE, mesurant Sec 47 100 acres étant en marais de bois de cyprès, faisant face partie sur le Bayou Barataria et partie sur la ligne du fond de la plantation Cazelar, et mesurant ensemble sur les deux faces environ 80 arpents, sur une profondeur irrégulière de 30 arpents, et désigné sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, comme lot No 15.

SEPT MORCEAUX DE TERRE sur la côte droite du fleuve Mississippi, désignés par les Nos 15, 16, 13, 14, 17, 18 et 12 ... sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan de Wm J. McCullough, voyer général des Etats-Unis, comme suit :

Le morceau No. 13 contenant environ 1200 arpents, a une forme irrégulière, borné au nord et à l'ouest par les terres maintenant appartenant à L. Millaudon, à l'est par le No. 12, et à l'est une ligne parallèle avec ... Canal Destrehan et au sud par le Bayou Ouacha ou ...

Le morceau No. 14 contenant environ 1000 arpents est d'une forme irrégulière, borné au sud par les terres ... devant la propriété de J. B. de Oliver à l'ouest par les terres maintenant appartenant à L. Millaudon, au sud par ... au Bayou ... et à l'est par le Bayou Ouacha ou Barataria.

Le morceau No. 15 contenant environ 1000 arpents est borné au nord par le morceau No. 13, sur une ligne perpendiculaire au canal ... la distance de la rivière Ouacha à une ligne du fond des morceaux faisant face au Bayou ... à l'ouest par le morceau No. 16 ... au canal Destrehan.

Le morceau No. 16 contenant environ 170 arpents borné à l'ouest par le morceau No. 15, au nord par le No. 12 sur une ligne perpendiculaire au canal, en prolongation de la ligne de division entre les morceaux Nos. 12 et 13, à l'est par le No. 4 est une ligne parallèle au canal et au sud par la rivière Ouacha ou Barataria.

Le morceau No. 17 contenant environ 450 arpents est borné au sud par le morceau No. 16 au nord par la ligne du fond des morceaux Nos. 2, 3, 4 et 5, à l'ouest par le morceau No. 14 et au sud par la rivière Ouacha ou Barataria et le morceau No. 11.

Le morceau No. 18 contenant environ 1,100 arpents est borné au nord et à l'ouest par les terres de Clairdere, au sud par le Bayou Ouacha et par les terres de ... Nos 17 et 18, et à l'est par le morceau ... ou ci-devant appartenant à la Communauté du Couvent des Ursulines.

Un morceau de terre dans le District Barataria, sur le Bayou Dupont, à environ 13 lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 3 lieues plus ou moins, face au bayou, sur une profondeur de 3 arpents, et étant partie d'une île formée par le bayou Dupont, les Rigolets, le bayou St Denis et le Petit Lac.

Par un arpentage récent il a été trouvé que ce morceau de terre est de 1865 17/100 arpents, comme suit, savoir :

Sec 6 T. 15, S. R. 23 E.			277 38/100	arpents
37 T. 16, S. R. 24 E.			682	
37 T. 17 S. R. 24 E.				
38			11 65/100	
39			10 71/100	
40			7 71/100	
37 T. 17, S. R. 23 E.			164 77/100	
37 T. 16, S. R. 24 E.			663 16/100	
Total			1865 17/100	

Suivant un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan dressé par Wm. J. McCullough, arpenteur général des Etats-Unis.

Deux morceaux de terre mesurant 66 76/100 arpents sur le côté droit du Mississippi, situés sur le bayou St-Denis dans le T. 15, S. R. 23 E.

Le lot No. 1 mesurant 22 30/100 arpents.
Le lot No. 24 mesurant 44 36/100 arpents.

Étant tous deux partie de la section No. 13, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan dressé par Wm. J. McCullough, arpenteur général des Etats-Unis.

Paroisse de St-Charles.

UN MORCEAU DE TERRE situé dans la paroisse de St-Charles, mesurant environ trois lieues de long et ... Bayou des Allemands et au Bayou du Pristin Noir, sur un arpent de profondeur sur les dits bayous, ...

Section 60 dans le T. 12, S. R. 21 E. contient 41 15-100 arpents.

Section 61, dans le T. 12, S. R. 21 E., contient 44 51-100 arpents.

Paroisse de St-Jacques.

UN GRAND ET RICHE MORCEAU DE TERRE situé dans la paroisse de St-Jacques, dans le T. 11 S. R. 3 E., et composé des sections, et sections fractionnelles suivantes, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan dressé par Wm. J. McCullough, arpenteur général des Etats-Unis, le dit morceau de terre étant sur la rive droite du Mississippi, et au limite supérieure joignant l'habitation Golden Grove de M. Sheppard.

La section No. 71, contient 433 44-100 arpents et est divisée en 2 sections fractionnelles désignées par les Nos. 3 et 6. Le No. 3, contient 177 40-100 arpents et le No. 6, 256 48-100 arpents.

La section No. 72, contient 646 96-100 arpents et est divisée en quatre quarts de section, désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, contenant chacun 154 24-100 arpents. Les deux sections, 71 et 72, sont contiguës et contiennent ensemble 1030 84-100 arpents.

La section No. 76, contient 448 23-100 arpents et est divisée en quatre quarts de section désignés par les Nos. 11 et 16. Le No 11 contient 194 23-100 arpents et le No. 16 contient 254 20-100 arpents.

La section No. 77, contient 640 arpents et est divisée en quatre quarts de section, désignés par les Nos 9, 10, 14 et 15, contenant chacun 160 arpents.

La section No. 78, contient 640 72-100 arpents et est divisée en quatre quarts de section, désignés par les Nos. 7, 8, 12 et 13, contenant chacun 160 18-100 arpents.

La section No. 79, contient 640 96-100 arpents et est divisée en quatre quarts de section désignés par les Nos. 17, 18, 22 et 23, contenant chacun 160 24-100 arpents.

La section No. 80, contient 572 48-100 arpents et est divisée en quart de section, désigné par le No. 19, et parties fractionnelles d'un quart de section désignées par les Nos 20 et 21. Le No. 19 contient 160 arpents, le No. 20, 157 28-100 arpents, le No. 21, 185 20-100 arpents.

La section No. 81, est une partie fractionnelle d'un quart de section désigné par le No. 21 et contenant 81 74-100 arpents.

La section No. 82, est une partie fractionnelle d'un quart de section désignée par le No. 25, contenant 16 ... 100 arpents. Les sections de 76 à 82 inclusivement, sont d'un seul tenant et contiennent ensemble 3571 76-100 arpents.

Le lot No. 26 est de forme irrégulière, étant situé sur l'arrière du No. 27, et contient 76 60-100 arpents.

Le lot No. 27, contient 77 13-100 arpents, joint le No. 26 et est situé sur l'arrière de l'habitation maintenant ou autrefois appartenant à J. Leboeuf, les deux lots contenant ensemble 154 73-100 arpents.

Le lot No. 28, contient 68 12-100 arpents, joint le No. 29 et est situé sur l'arrière de l'habitation maintenant ou autrefois à Pierre Bourgeois.

Le lot No. 29, contient 33 57-100 arpents, joint le No. 28 et est situé sur l'arrière de l'habitation maintenant ou autrefois appartenant à Jean Bte Volmer ... deux ensemble contenant 102 45-100 arpents.

Le lot No. 30, contient 50 40-100 arpents, joint l'arrière du lot No. 24, et est situé sur l'arrière de l'habitation maintenant ou autrefois appartenant à Jean Decarrara, et est borné d'un côté par les terres appartenant à François Poché et autres, et de l'autre côté par les terres maintenant ou autrefois appartenant à Jean Prescourt.

Paroisse de Livingston.

UN MORCEAU DE TERRE sur la rive gauche de la rivière Amite, à environ deux milles de son embouchure, étant la première terre haute que l'on rencontre en montant la dite rivière depuis le lac Maurepas, situé en partie dans le T. 9, S. R. 6 E., et en partie dans le T. ... 75-100 arpents ... sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, les dimensions étant prises d'un plan dressé par Wm J. McCullough, arpenteur général des Etats-Unis.

Paroisse de Lafourche Intérieure.

UN GRAND MORCEAU DE TERRE connu sous le nom de Vacherie Dugué Livaudais, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur le Bayou des Allemands et en partie au Petit Lac des Allemands, composé, selon un plan dressé par Louis H. Pilié, ... plan dressé par Wm J. McCullough, arpenteur général des Etats-Unis, des divisions suivantes :

[illegible]

Les terres ci-dessus décrites sont situées partie dans ...

Paroisse d'Est Baton-Rouge.

UN RICHE MORCEAU DE TERRE ...

[illegible]

Paroisse de St-Tammany.

QUATRE MORCEAUX DE TERRE ...

[illegible]

Paroisse de l'Assomption.

[illegible]

Paroisse St-Landry et Calcasieu

UNE GRANDE ETENDUE DE TERRE située partie dans la paroisse de St Landry et partie dans la paroisse Calcasieu, dans ...

Formant une étendue de ... 2757 ...

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, et la balance à un crédit d'un, deux, trois et quatre ans, en billets portant intérêt ... garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue ...

Les acquéreurs ...

SUCCESSION DE FEU JOHN McDONOGH

Vente sans réserve au comptant des titres de terres situées dans les paroisses de St Jacques, Lafourche et Livingston pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans

PAR J. B. WALTON

encanteur de la ville. Bureau, No 10, Bank Place.

LUNDI 23 janvier 1860, à midi, à la Bourse St-Charles ...

CONDITIONS.

[illegible]

MR. H. J. RIVET a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert sa PHARMACIE, DROGUERIE et MAGASIN DE DROGUES en GROS ... et où il aura constamment un grand assortiment de DROGUES et PRODUITS CHIMIQUES de la plus grande pureté, MEDICAMENTS PATENTES français, anglais et américains, PARFUMERIE et brosses à dents, des meilleures manufactures anglaises et françaises. Peintures, huiles, brosses, etc. Ses prix seront toujours des plus modérés.

MM. les médecins pourront faire remplir leurs ordonnances à toute heure du jour et de la nuit. La plus grande attention sera donnée à leur exécution.

H. J. RIVET, 64 rue de la Douane

H. J. RIVET,

NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL

en Drogues, Médicaments et

Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.

64, rue de la Douane,

entre Chartres et Vieille-Levée,

NOUVELLE ORLEANS 6 déc

WHISKY—275 barils de rectifié, Magnolia et Jessamine, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, 3jan encoignure Conti et Vieille Levée

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis Strag, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, 3jan encoignure Conti et Vieille Levée

GRAISSE—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs par JACOB & DUSSUMIER, 3jan encoignure Conti et Vieille Levée.

CHANDELLES—1560 caisses Star, 4, 5 et 6 à la livre, 225 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la livre, en magasin et à vendre par JACOB & DUSSUMIER, 3jan encoignure Conti et Vieille Levée.

Dissolution de Société.

LA Société existant sous le nom de CUCULLU & LOMEZA est dissoute aujourd'hui par limitation. Vve L. CUCULLU, A. H. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Avis de Société.

LES soussignés se sont associés aujourd'hui pour le commerce de sucre et de mélasse en général et l'importation de produits et de cigares de la Havane. ... A. CUCULLU, A. H. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859. 1nov—6m

Avis

...

HOPITAL LUXEMBERG,

Aujourd'hui Hayes.

CET établissement est sous peu disposé pour toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. Il est sur le même pied que les Maisons de Santé de Paris, joindra aux avantages d'un Hôpital le confort et les attentions du chez soi et sera par la meilleure facilité des soins, à l'abri de l'air impur des hôpitaux encombrés. Le site, rue des Champs Elysées, est des plus salubres et exposé à la brise du Lac et à celle du fleuve. L'hôpital a l'avantage d'être tout à la fois à la campagne et d'un accès facile pour les personnes habitant les différentes parties de la ville.—Prix, $1 par jour. On exigera en entrant un dépôt de dix piastres. Soins extra si on le demande. Esclaves bien acclimatés et malades. Opérations chirurgicales (excepté celle de la cataracte) sans prix extra. 1ocjan

HUILE—1500 paniers huile d'olive, Bagleshnyl, grandes bouteilles ... Lanata Frères

BIERE—10 barriques bière ... à vendre par ...

VENTES A L'ENCAN.

Sardines ! Sardines !

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, 19 janvier 1860, à 10 heures et demie A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin de M. Th. S. Blanc, No. 37 rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra :

125 caisses sardines f. Martin, Nantes, ... 200 ... endommagées pendant le voyage d'importation.

Conditions comptant. 17janv

Vin d'Espagne.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 19 janvier 1860, à 4½ heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, en face de la rue du Quartier, 2me District :

En débarquement de la barque Valentine, venue de Barcelone :

16 demi-pipes vin rouge.
29 do do
37 do do
10 buttillemes anisette.

Conditions à la vente. 17 jv

Vins de Catalogne et de Porto.

PAR BERNARD TURPIN

JEUDI, 19 janvier 1860, à 4½ heures P. M., il sera vendu à l'encan sur la Levée, au poteau No 27, Deuxième District, en face de la rue du Quartier :

100 demi-pipes vin de Catalogne très corsé
10 quarts Porto supérieur

En débarquement de la barque Valentine, venue de Barcelone. Conditions à la vente. 17jan

Maison rue Dumaine, près de la rue Chartres.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 21 janvier 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Un îlet de terre dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Condé, St Philippe et Royale, mesurant 44 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur. Ensemble une maison briquetée et jolie à deux étages, contenant quatre chambres, hydrant, etc., et divisée en deux locations.

Conditions—Un tiers comptant la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à l'échéance et après l'échéance 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées au vendeur. 17jv

Vente par ordre des gardiens du port.

Vins rouges et vins blancs

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, 20 janvier 1860, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin de MM. ... rue Royale No 144, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour compte de qui il appartiendra :

G M L	No 1	1332 caisses vin rouge
	15	181
	16	54
	17	10
	31	30
	30	30 caisses vin blanc
	30	13
	13	2 barriques vin rouge
	11	2
	13	2

endommagés à bord du navire Abby Blanchard, pendant son dernier voyage de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans. Conditions comptant. 19janv

Vin rouge en barriques

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, 20 janvier 1860, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No ... rue ... pour compte de qui il appartiendra ... 120 barriques vin rouge Château de Malvirade endommagées à bord du navire ... pendant son dernier voyage de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans. Conditions comptant.

ESCLAVES D'HABITATION

Grande vente—Crédit, sans réserve

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Bureau, No. 27 rue des Magasins.

MARDI, 24 janvier 1860, à midi, il sera vendu à l'encan ... City Hotel ... les esclaves ... suivants ... comprenant ...

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches !

GRANDE VENTE

POUR COMPTE DES ASSUREURS

DU STOCK DE

MM. BENTHUYSEN, LEWIS & Co.,

Légèrement avariés par l'eau dans le dernier incendie de la rue du Canal.

Mercredi et jeudi 18 et 19 janvier 1860.

à 10 heures précises,

Aux nouvelles salles d'encan de

É. ROGER & Co,

Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Il sera vendu sans réserve pour le compte des assureurs, MERCREDI et JEUDI 18 et 19 janvier 1860, à 10 heures précises, aux salles d'encan ... de MM. E. Roger & Co ... les marchandises suivantes légèrement avariées par l'eau dans le dernier incendie de la rue du Canal :

800 COLIS OU LOTS MARCHANDISES, consistant en cotons blancs ... alpacas, soieries, organdies, jaconats ... mouchoirs, batiste, châles ... mitaines françaises, ... cartes, papier, barèges ... bas, gants, ... et une grande quantité d'autres articles ...

La vente sera positive et sans réserve. Conditions comptant.

[illegible]

PAR D. F. MORPHY ...

[illegible]

Vente de succession

PAR ... WILLIAM ...

[illegible]

PAR N. VIGNIE ...

[illegible]

1000 lots de terre situés au bord du lac ...

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

CONFORMEMENT ...

[illegible]

A Vendre à l'amiable.

PAR ALFRED ROUSSEAU ...

[illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque,

Nouvelle-Orléans.

Entre les rues POYDRAS et PERDIDO

D. MERCIER, No 128, rue du Cirque, entre Philippa et Rampart.

D. STANFORD CHAILLE, No 133, rue du Camp.

Un dépôt pour DIX JOURS est exigé des esclaves à leur entrée à l'infirmerie.

Chambres pour les malades des deux sexes ...
Chambres pour les esclaves ...
Salles pour les nègres ...

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER pourra être consulté ... à l'infirmerie ... les consultations du Dr CHAILLE ...

...

EAU-DE-VIE ... vin blanc ... Sardines ...

[illegible]

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour, dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison de TINTORER & FATJO est dissoute aujourd'hui par limitation de contrat. M. D. Fatjo est chargé de la liquidation de l'ancienne société.

D. TINTORER,
Pour M. PUIG,
D. FATJO.

Nlle-Orléans, 31 déc. 1859. 3janv—1m

Avis de société.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de FATJO & BRUNASO, pour continuer les affaires de leurs prédécesseurs, Tintorer & Fatjo, à l'ancien local, Nos 204 et 206, Vieille-Levée.

D. FATJO,
JOHN BRUNASO.

Nlle-Orléans, 1 janvier 1860. 3janv—1m

CHAUSSURES !

Créoles, Français et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine & Royale.

Ont en magasin, le plus grand choix qui ait jamais été offert en vente, de CHAUSSURES POUR FAMILLES. Leurs articles, tous de PREMIERE QUALITE, ne laissent rien à désirer pour le bon goût, l'élégance et la solidité.

POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers, pantoufles de tout genre, avec ou sans talons.

Souliers fourrés pour l'hiver, NOUVELLE CREATION, ou sans talons.

POUR DEMOISELLES ET ENFANTS...

[illegible]